

ABONNEMENT :

Pour le Canada, hors Montréal: \$1.00 par année; six mois, 60 cents. Montréal et l'étranger: Un an... \$1.50 Six mois... \$0.75

LE NUMERO: 2 SOUS.

LE NATIONALISTE

JOURNAL DU DIMANCHE

La Cie de Publication du NATIONALISTE, éditeur.

Tout article doit être accompagné d'un non responsable. Les manuscrits des collaborateurs sont rendus sur demande.

Directeur-gérant: Olivar Asselin.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION: 20, RUE SAINTE-THÉRÈSE, MONTRÉAL.

Téléphone Bell: Main 3237.

Sunday

DANS UN AN D'ICI

On trompe la Province de Québec

Pour chomer le Seigneur de manière congrue Et commencer en paix l'année et l'événement. Tout le jour, ils ont fini, vers les haubourgs rustiques, La ville, où l'œil de Dieu, morne, inspecte les rues.

Aussi, l'odeur des liens ni le frois des grès, Rien ne prévaut contre leur fléme apoplectique, Quand, sous l'alignement des luncs électriques, Rentre le défilé de la foule repue :

Corrèts, et valant des rois aigres de psammes, Très pudiquement tous regagnant le honne, Car il sied d'éviter les tentations vaines.

Puis, lorsque les rumeurs profanes se sent tues, Inuisant à chacun le goût de la vertu, Le gin dominical dégorge ses fontaines.

Dans quatre millions de panses puritaines.

THEO. VARLET.

Autour du bill du dimanche

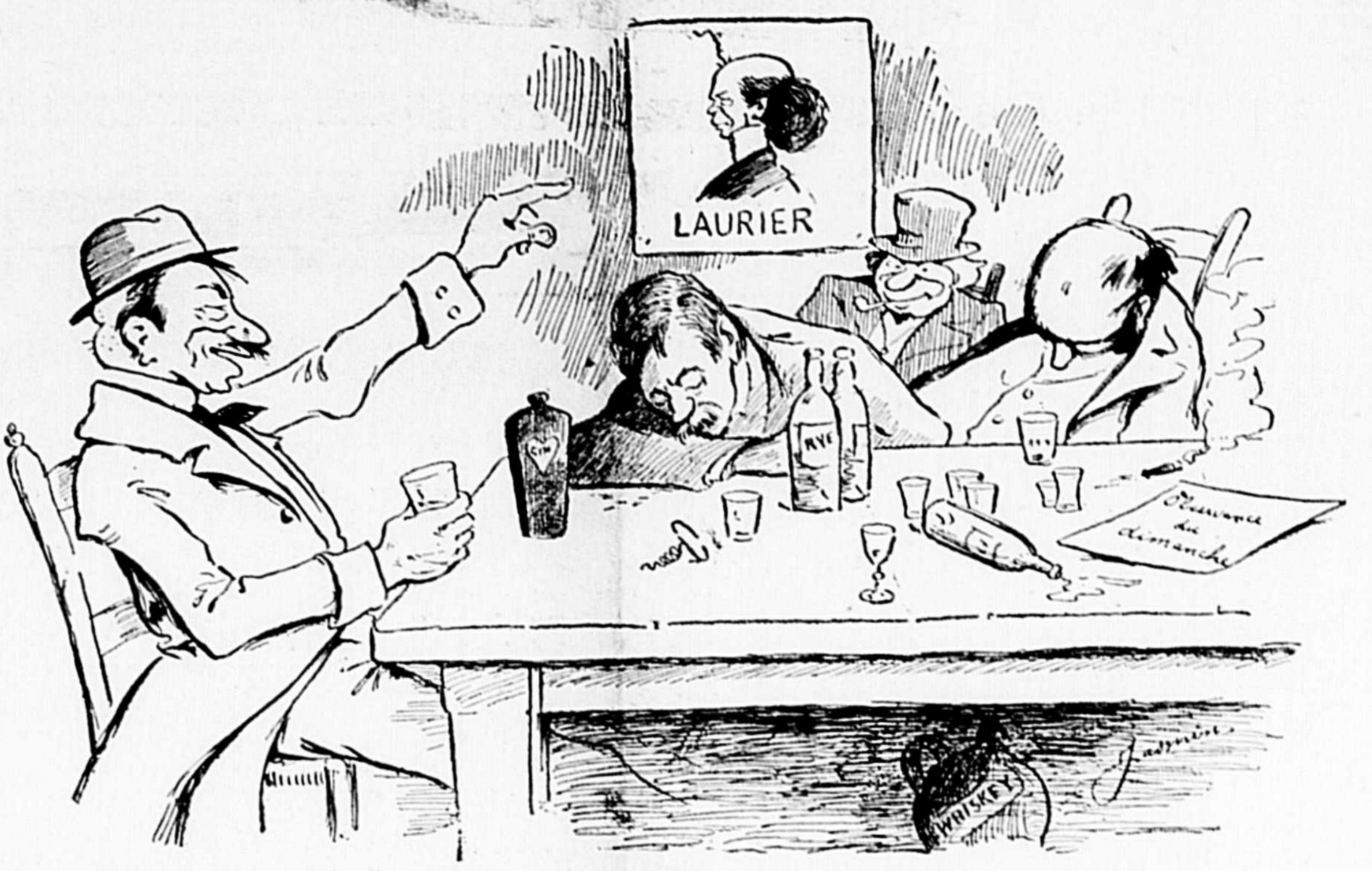
J'étais l'un de ceux qui ont cru que le moyen-âgeux bill sur l'observance du dimanche allait être retiré sous le premier prétexte venu, que le gouvernement, après l'avoir retourné sur toutes ses faces, allait se refuser à commettre pareil anachronisme. Comme bien d'autres, je me trompais. Le gouvernement a, pour le talonner de près, ces mêmes fanatiques d'Ontario que nous avons vu à l'œuvre en d'autres circonstances. Ceux-ci, encouragés par les faciles victoires que l'apathie des catholiques leur a laissées remporter dans le passé, paraissent décidés à faire sentir que, du fait de leur majorité, ils sont les maîtres, et qu'il leur est bien d'être de brader leur règle au-dessus de ce qui ne pense pas comme eux.

Qu'ils aient pu dans les trois provinces de l'Ontario imposer leurs écoles anti-catholiques et anti-françaises, cela se comprend assez bien; ils étaient le plus grand nombre et nos coreligionnaires n'avaient pour base à leurs revendications qu'une loi constitutionnelle qui avait été maintes fois impudemment violée. Mais, ces mêmes sectaires essaient maintenant de dicter à la catholique province de Québec la manière dont elle passera ses dimanches, ainsi que les occupations qu'elle pourra ou ne pourra pas se permettre ces jours-là, voilà un attentat à la liberté civile et religieuse, voilà un coup d'audace qui dépasse tout ce qui s'est vu depuis la confédération. C'est un attentat si patent, à nos libertés civiles et religieuses, que la constitutionnalité de cette loi pourra, si elle est votée, être attaquée avec succès dans cette province. Ne sait-on pas que le traité de 1763, en nous cédant à l'Angleterre, nous a garanti la liberté religieuse et l'usage de nos lois, et le bill Fitzpatrick ne s'apprête-t-il pas à interdire non seulement les occupations dominicales que l'autorité religieuse et les catholiques permettent parfaitement.

Ce qu'il y a de curieux, c'est que ces puritains se voient prêter main-forte, dans leur tentative intolérante, par tout ce que nos ultra-catholiques comptent d'un peu remuant. Je ne veux pas gloser bien longuement là-dessus; je me contenterai de montrer combien différemment ces parangons de religion appliquent leurs rigides principes, selon les circonstances. Ils sont, comme chacun sait, les féroces adversaires de l'instruction obligatoire: "Une loi rendant obligatoire l'instruction serait, disent-ils, tyrannique et de plus inutile. En effet, la contrainte morale qu'exerce l'autorité religieuse sur les consciences est suffisante dans la plupart des cas pour engager les parents à faire instruire leurs enfants, quand c'est possible. Alors, pourquoi ne reconnait-on pas tout aussi bien que la contrainte morale qu'exerce sur les consciences nos pasteurs religieux est aussi suffisante dans la plupart des cas pour engager les pères à chomer le dimanche selon que l'exige la loi de l'Église?"

Résolutions adoptées par l'Assemblée du Champ-de-Mars

Les citoyens de la cité et de la banlieue de Montréal, réunis en assemblée publique, protestent hautement contre l'adoption du projet de loi sur l'observance du dimanche dont le parlement fédéral est saisi en ce moment. Cette loi déroge à toutes les coutumes qui existent de temps immémorial dans la province de Québec et entame profondément les droits civils et l'organisation sociale dont les habitants de cette province ont joui jusqu'à ce jour, tant sous le régime français que sous l'empire des constitutions diverses que la Grande-Bretagne leur a octroyées depuis le Traité de Paris. Les citoyens de la province de Québec désirent, autant que ceux de l'Ontario, conserver le caractère religieux du dimanche et assurer à tous les travailleurs le repos auquel ils ont droit. Profondément imbuis des principes de la liberté et du respect dû à la conscience, l'autorité religieuse réserve aux citoyens des autres provinces le droit d'accomplir comme ils l'entendent cette œuvre chrétienne et sociale; mais ils croient avoir un droit égal à accomplir le même devoir, dans les limites de leur province, suivant leurs traditions nationales et religieuses et leur droit public, plus ancien que celui de toutes les autres provinces du Canada. Cette question, touchant aux croyances religieuses, aux traditions de race, aux usages domestiques, aux droits civils, à l'organisation sociale, devrait demeurer dans la sphère d'action des législatures provinciales; et d'après les déclarations du Ministre de la Justice, le législateur de chaque province pourrait adopter, sous une autre forme, des lois sur l'observance du dimanche conformes aux besoins et aux désirs de la population de chaque province. En tout cas, l'action du parlement fédéral devrait se borner à adopter une loi réglementant, pour le dimanche, la circulation des trains de chemin de fer et le service des bateaux à vapeur. Les citoyens de Montréal s'adressent à tous les membres du Sénat et de la Chambre des Communes, sans distinction de race, de religion et de parti, et leur demandent instamment, au nom de la paix qui doit régner entre les deux éléments principaux du peuple canadien, de tenir compte des droits des provinces en cette matière et de ne pas imposer à la province de Québec une mesure législative contraire aux habitudes, aux sentiments, aux intérêts, aux droits civils de ses habitants. Cette assemblée suggère que si la majorité des représentants des autres provinces désirent réellement l'adoption de cette mesure, le parlement y ajoute un article décrétant que la loi n'entrera en vigueur que dans celles des provinces dont les législatures décideront que ladite loi s'applique à leurs territoires et à leurs habitants. En conséquence, cette assemblée approuve l'attitude et les efforts des députés qui ont jusqu'ici fait opposition à ce projet de loi, ou qui ont tenté de l'amender, et elle affirme que leur devoir, ainsi que celui de tout député soucieux des libertés provinciales, est de voter pour le rejet du bill en troisième lecture, à moins qu'il ne contienne un article réservant aux législatures provinciales le droit absolu de ratification.



Grâce à lui, au moins, on s'amuse le dimanche.

L'Abbe Collin Franc-Macon

Etrange découverte d'un jeune étudiant en droit soufflé par de savantes gens

Le mois dernier, en reconstituant l'aide du "Moniteur du Commerce" la carrière si bien remplie de son ami Shadow, le rédacteur du "Nationaliste" retrouva par hasard un sermon prononcé par lui en 1895 par M. l'abbé Collin, supérieur de Saint-Sulpice, sur l'instruction obligatoire. Dans ce sermon, dont il avait lui-même communiqué le texte aux journaux pour prévenir tout malentendu, le savant théologien se faisait le défenseur du système d'enseignement dénoncé aujourd'hui par les sectaires de la "Croix" et de la "Vérité". En lisant cela, notre directeur eut — c'est le temps de le dire — une idée du diable. Copier le sermon de M. Collin, le présenter au public sous un déguisement, et amener ainsi nos bons sectaires à voir une nouvelle manière macabre, — héin! quelle idée, mon vieux Paul et mon vieux Joseph!

Assisot dit aussitôt fait, et le 17 juin, le "Nationaliste" était comble de nouveautés, c'était l'attrayant vaguement à un prêtre distingué, ce texte étrange relevé du "Moniteur du Commerce" de février 1895. M. Collin disait entre autres choses: "Limiter le droit des parents, n'est pas l'absorber. Si un père sans souci de l'éducation de ses enfants, pousse la négligence jusqu'à leur permettre de courir les rues et laisse leur esprit empuir dans l'ignorance, et leur cœur s'égarer à la corruption, l'Etat n'a-t-il pas le devoir de la surveillance, et même le droit d'imposer une peine pour forcer ce père incouvenant et coupable à remplir le devoir que lui impose sa mission? Vous ferez instruire votre enfant? Vous dire l'Etat au père de famille, et c'est tout. L'INSTRUCTION OBLIGATOIRE. Par conséquent, LE SYSTEME DE L'INSTRUCTION OBLIGATOIRE, APPLIQUE DANS UNE CERTAINE MESURE, DOIT ETRE CONSIDERE COMME PARFAITEMENT LEGITIME. Il n'exclut pas les droits de l'Église, ni ceux des parents. Tout en réprimant les abus qui l'ont accompagnée et en admettant les dangers qui l'ont courus, nous ne pouvons refuser d'admettre aussi si qu'il est légitime. Pour comble de perfidie, le directeur du "Nationaliste" fit faire par un collaborateur une entrée en matière où on lisait entre autres hérésies: "Le système de l'instruction obligatoire peut se prêter aux abus. Dans les pays non catholiques, on en ferait facilement un arme de combat contre la religion. Mais il est en soi légitime et ne saurait produire que d'excellents résultats dans un pays encore catholique comme le nôtre, où l'Église influence aussi efficacement la direction de l'instruction publique." Ce collaborateur ajouta: "Nous ne nous permettrons pas de commentaires, pas plus que nous n'oserions nous permettre de changer un iota au texte même de l'écrit. Si nous le publions sans une permission spéciale du prêtre savant et pieux qui en est l'auteur, celui-ci devra, s'il lit notre journal, reconnaître au moins que nous avons rapporté ses paroles avec la plus entière bonne foi et la plus scrupuleuse exactitude." Puis il signa: Pierre Beaudry.

Ce qui devait arriver est arrivé. Nous trouvons dans la "Tribune" de Woonsocket (numéro du 23 juin) un article signé "Eugène Jalbert, E.E.D." et où on lit entre autres choses: "Le problème de l'école forcée continue à passionner le monde journalistique. Embobinant le pas à la suite de tous ceux qui s'appliquent à répandre au sein du peuple les plus fausses comme les plus pernicieuses notions sur cette question de capitale importance, le "Nationaliste" du 17 juin dernier, parlant de l'instruction obligatoire, prêche une doctrine que n'acceptent pas les trois quarts de l'élite intellectuelle du clergé, qui, quoiqu'on dise M. Pierre Beaudry, l'auteur de cette doctrine. M. Pierre Beaudry reconnaît que le système de l'école obligatoire peut être préjudiciable à la religion dans les pays non catholiques; mais d'autre part il semble croire que ce système ne saurait inspirer aucune crainte aux habitants du Canada. Et c'est en quoi nous différons d'opinion avec lui. Qu'il y ait au Canada une masse profondément catholique, c'est un fait incontestable; mais qu'il y ait aussi une masse profondément protestante, qu'il y ait de plus une élite, assez nombreuse, dont la devise, proncée dans ses actes et ses écrits est le mot de "Voltaire", — "Mort à l'infamie", c'est un fait non moins incontestable. Et quand dans un pays comme le Canada le gouvernement est parvenu à ce point d'impudence et de manque d'honneur et de devoir qu'il viole impunément les droits les plus sacrés de l'enfant, comme de la famille et de l'Église, je me dis, non sans amertume, mais avec raison: Ce pays est peut-être encore catholique, mais sûrement, il fait fausse route. Et dire qu'on lui rendant l'instruction obligatoire ne ferait que rendre service à la religion, c'est, ou être d'une ignorance lamentable ou agir de mauvais foi. Quand M. Beaudry parle de l'influence aussi efficace sur la direction de l'instruction publique que nous nous demandons vraiment s'il est sincère ou si par hasard il ne s'efforcerait pas de viser à l'ironie. S'il est sincère, que se ne fait-il au lieu de combattre l'Église qui réprouve l'école forcée, s'il n'est pas, certes, nous le plaignons, mais nous ne nous étonnons nullement: on ne fréquente pas une école sans finir tôt ou tard par partager l'esprit. Et l'école dont le collaborateur du "Nationaliste" fait partie est une école qui ne s'inspire certainement pas auprès du St-Siège. C'est à tort que M. Beaudry se met à convertir de l'autorité d'un membre du clergé; — lequel membre du clergé il ne nomme point, et pour cause — car à supposer vraie et authentique l'opinion prêtée à ce MONSIEUR PRETRE (sic), il n'en reste pas moins certain que telle n'est pas l'opinion de l'Église et de ses plus illustres enfants, passés maîtres en philosophie; et ce zèle en passant St-Thomé à qui viennent se joindre "sans hésiter" Zigliara, Castelain, Jouin et tant d'autres. Et, puisque nous y sommes, d'inviter M. Beaudry, si le cœur lui en dit, à ne suivre sur un terrain où le jeune homme apprend, s'inocule, pour ainsi dire, les principes qui devront le guider plus tard dans la vie; et ce terrain c'est cette partie de la philosophie qui a pour nom: la morale. Suit une dissertation de deux longues colonnes, où M. Jalbert louange les théologiens précités: "1. Qu'un minimum d'instruction n'est pas strictement nécessaire pour le bien de chaque individu et pour le bien de la société." "2. Qu'on ne peut prouver que les enfants aient un droit strict, c'est-à-dire un droit fondé en justice, à recevoir l'enseignement ou un minimum d'instruction de leurs parents." "3. Que l'Etat n'a pas le droit de s'immiscer dans nos gouvernements domestiques."

Enfin que "la contrainte est inopérable". Et à l'appui de toutes ces prétentions, le jeune homme invoque l'autorité non seulement des théologiens nommés plus haut, mais encore des RR. PP. Taparelli et Castelain, et de M. George Goyau, rédacteur de la "Revue des Deux Mondes". Il rappelle les entraves apportées à l'application de la loi Ferry de 1881. Il va jusqu'en Italie chercher la preuve que plus le peuple est contraint d'aller à l'école, plus il est ignorant. Et il termine par cette provocation: "En matière d'éducation surtout, tout se tient tellement que la moindre attaque faite à l'école par exemple, nécessite de la part de celui qui la défend, une mise de front de tous les arguments, de toutes les thèses soutenus par l'Église et la saine philosophie en faveur de l'éducation. De la obligation d'être un peu plus long qu'on le désirerait. Aussi bien aurons nous l'occasion de revenir bientôt sur cette question, car nous ne sommes pas assez naïfs de croire que nos adversaires vont cloquer leurs batteries et battre en retraite en toute hâte. Ils pourraient bien cependant feindre la retraite, et en ce cas ce ne serait que pour se porter sur un autre point du terrain à conquérir. Mais là, on nous trouvera aussi." Nous avons pris des renseignements sur ce M. Jalbert, qui expose si savamment la doctrine ecclésiastique en matière d'enseignement, et qui connaît sur le bout de son doigt tous les théologiens jésuites présents, passés et à venir, quand 99 sur 100 de nos étudiants — nous ne leur en faisons pas un crime — sont incapables d'écrire un article d'une demi-colonne. C'est un étudiant en droit de première année. Il était chez les RR. PP. Jésuites de la rue Bleury avant d'entrer à l'Université.

LA FETE DES TYPOS

On a commencé hier à fêter le 35e anniversaire de l'Union Typographique Jacques-Cartier au Riverside Park. La fête doit durer trois jours, et a pour double but d'unir les typographes de Montréal dans la revendication de la journée de 8 heures et l'opposition au bill du dimanche. Hier soir, des milliers d'ouvriers, fanfare en tête, sont partis de la salle Saint-Joseph et se sont rendus au Parc, où les dirigeants ouvriers de Montréal ont donné une réception publique. Les discours de bienvenue ont été prononcés par M. Gustave France, président de l'Union. D'autres discours ont été prononcés par MM. Alphonse Verville, député de Maisonneuve; Maurice Perrault, député de Chamblay; Armand Lavergne, député, Méric Martin, échevin, Charlemagne Rodier, avocat, Achille Latrelle, président du parti ouvrier, J.-A. Rodier, journaliste, etc., etc. Les orateurs ont parlé en faveur de la journée de huit heures et ont fortement dénoncé le bill du dimanche. Cet après-midi, la fête se continuera, par des jeux athlétiques. Demain soir, il y aura un grand feu d'artifice dont les habitants du Riverside Park se souviendront.

L'amendement Piché ne protège pas nos droits. -- M. Shearer triomphe

La conspiration de la duperie et de l'ignorance continue son œuvre. La plupart des journaux d'ici ont annoncé, à grand renfort de titres flamboyants, que l'antonomie des provinces est sauvegardée parce que l'amendement Piché réserve aux législateurs le droit de faire exception à tous les articles de la loi du dimanche. MM. Rivet et Bouchard ont poussé la candeur ou l'audace jusqu'à s'écrier, au Champ-de-Mars: "Il n'y a plus de loi du dimanche pour Québec!"

Tous ceux qui ont entendu le discours de M. Bouchard, vendredi, ont pu se convaincre de la fragilité de la barrière que les légistes et les politiciens veulent opposer à la tyrannie de M. Shearer et de ses congénères. Nous avons maintenant la preuve absolue de la vérité de l'argument du député de Laballe. Nous la trouvons dans le compte-rendu officiel des débats de vendredi.

L'article 2, auquel seul s'applique l'amendement Piché, interdit la vente des marchandises et de tout bien meuble, ou immeuble, l'exercice de toute profession ou métier et tout travail rémunéré. L'amendement Piché permet aux législatures provinciales de soustraire à cet article les matières énumérées dans l'article 92 de la Constitution.

Or, tout ce qui touche au commerce, même dans le domaine des droits civils, n'est pas converti par l'article 92. La preuve, c'est que, pour une foule de contrats purement civils, qui touchent au commerce, les lois fédérales complètent le Code civil et les lois provinciales. L'écrit des lettres patentes et la constitution des sociétés anonymes n'est pas non plus un ressort exclusif des provinces. Le travail lui-même et l'exercice d'un métier, s'ils touchent à des matières où le pouvoir fédéral possède une juridiction exclusive ou concurrente, ne relèvent pas de l'article 92.

Voici donc les trois-quarts du fameux privilège garanti par l'amendement Piché, anéantis dès le début. Il y a plus que cela. L'article 2 n'est pas le seul article de la loi Shearer. L'article 4, qui détermine le congé forcé de 24 heures, sans même permettre l'arrangement à l'amiable entre le patron et l'employé, n'est pas converti par l'amendement Piché. Or, l'article 4 n'est pas attenté par l'amendement Piché.

Ainsi, que personne ne se fasse d'illusion. L'accès au parc Solmer, au parc Dominion, aux patinoires, aux assemblées publiques, aux conférences dont l'entrée est payante, EST INTERDIT LE DIMANCHE SOUS PEINE D'UNE AMENDE VARIANT DE UNE PIASTRE A QUARANTE PIASTRES.

L'amendement Piché ne permet pas à la législature de Québec d'y porter remède. C'est ce que M. Bouchard a affirmé vendredi soir, au Champ-de-Mars. Nous avons maintenant le texte des paroles du ministre de la justice. Elles confirment absolument cette affirmation. Répondant à M. Borden qui lui avait demandé d'expliquer la portée de l'amendement Piché, M. Aylesworth, après avoir déclaré que la législature provinciale pourrait PROBABLEMENT permettre aux cultivateurs de sauver leurs récoltes en péril le dimanche, ajoute: "Quant aux matières spécialement énumérées (dans le bill), ELLES SONT SOUS-TRAITES A LA JURISDICTION PROVINCIALE, même lorsqu'elles affectent ou peuvent affecter la propriété et les droits civils des citoyens d'une province."

A la même séance de vendredi, le A y a encore plus et mieux que cela. Ministre de la justice a repris l'article 5, qui avait été voté la semaine dernière, et l'a transformé de manière à interdire, non seulement les jeux, les représentations musicales ou littéraires, mais encore l'accès aux églises ou les fêtes parées au droit d'entrée. M. Aylesworth a déclaré que la législature provinciale ne peut empêcher M. le curé de Saint-Jean-Baptiste, M. le curé de Saint-Louis-de-France de se tenir pour dit, à compter du 1er mars 1907, eux et leurs paroissiens d'empêcher l'entrée s'ils continuent à prélever 5c. ou 10c. à la porte de leurs églises.

Et afin qu'on ne nous taxe pas d'exagération, nous citons encore les paroles du Ministre de la justice. M. Lancaster avait plaidé la cause des propriétaires au parc Grimsby ou des offices religieux se célèbrent le dimanche. M. Aylesworth lui répondit: "Je ne puis que vous dire que la loi n'a pas été modifiée."

Le directeur du "Nationaliste" se fait aussi un devoir de déclarer, qu'il n'a rencontré que du bon vouloir chez les MM. Tarte dans l'organisation de la protestation du Champ-de-Mars. La "Press" au contraire, a refusé toute publicité aux ouvriers de Montréal, dont nous n'étions en sommes que les porte-voix.

Demandez le tabac coupé à fumer "TIGER" — doux — naturel — 5c le gros paquet.

Demandez le tabac coupé à fumer "TIGER" — doux — naturel — 5c le gros paquet.

LES ARTISANS

Il se litre une lutte très vive autour de la présidence pour le prochain exercice. M. Lambert, occupé cette charge depuis quatre ans, et d'autres y aspirent, parmi lesquels le premier et le second vice-présidents, M. Desaulniers et M. Gravel. M. Desaulniers est principal de l'École Belmont et membre du Conseil de l'Instruction publique; ses adversaires prétendent qu'il n'a pas le temps de s'occuper activement des affaires de la Société. M. Gravel est populaire, travaille avec aux intérêts des Artisans — comme du reste M. Lambert —; il est fort possible qu'il soit élu.

Justice à la "Patrie"

Nous avons involontairement commis une injustice envers la "Patrie", sinon envers M. Tarte, dimanche dernier, en écrivant qu'elle ne s'était pas encore prononcée sur le bill du dimanche. M. Louis-Joseph Tarte, gérant de la "Patrie", nous a montré toute une collection d'opinions exprimées dans ce journal aux dates du 20 et du 21 mars contre la loi proposée, et recueillis à sa demande. Dont acte. Le directeur du "Nationaliste" se fait aussi un devoir de déclarer, qu'il n'a rencontré que du bon vouloir chez les MM. Tarte dans l'organisation de la protestation du Champ-de-Mars. La "Press" au contraire, a refusé toute publicité aux ouvriers de Montréal, dont nous n'étions en sommes que les porte-voix.

"L'INTRANSIGEANT"

PERSONNAGES:
JULES DESPRES, journaliste intransigeant, rédacteur de "L'Intransigeant".
HECTOR BELVAL, avocat, arriviste, propriétaire dudit journal.
ALICE BELVAL, sœur du précédent et fiancée de Jules.
HENRIETTE, femme d'Hector.
M. DURAND, père d'Henriette.
Mme DURAND.
 Electeurs et délégués à la convention de comté.

PREMIER ACTE
SCENE I
 La scène se passe au bureau d'Hector, qui sert en même temps de bureau de rédaction. Au premier plan, Jules et Hector travaillent à leurs papiers respectifs. Les délégués sont groupés au fond.

CHOEUR DES DELEGUES
 Nous sommes de bons apôtres
 Ayant pour mandat
 De choisir parmi les nôtres
 Un bon candidat.
 Il faut que notre parlement
 Se sente bien comblé. Il veut se faire
 Puisse annoncer bruyamment
 Que de se dissoudre
 Il a résolu.
 Il a toujours été plus ou moins dissolu.
 Nous sommes de bons apôtres, etc.

UN DELEGUE (baryton):
 Son éloquent époux ayant trop discuté
 Depuis mars jusqu'à septembre,
 La femme déléguée d'un élu devant député
 Devra cesser d'être femme de Chambre.
AUTRE DELEGUE (soprano ténor):
 Pour avoir trop ostropié
 La grammaire et les lois humaines
 Plus d'un sera mis à pied
 Avant cinq ou six semaines.
 Digne décondateur,
 Digne donateur,
CHOEUR:
 Nous sommes de bons apôtres, etc.

UN ELECTEUR (basse):
 Je suis contrebandier, et je trouverais
 Qu'on voulait abolir les droits sur le
 pétrole.
AUTRE ELECTEUR (ter ténor):
 Qu'on augmente l'impôt sur toutes les
 boissons,
 Je m'en moque, pourvu qu'on place
 mes garçons.

CHOEUR:
 Nous sommes de bons apôtres
 Amis d'un mandat,
 Nous imposons aux autres
 Notre candidat.
 Et comme porte-bannière
 D'un comte rural,
 Saluons notre confrère
 L'avocat Belval.
 Nous sommes de bons apôtres
 Amis d'un mandat,
 Nous imposons aux autres
 Notre candidat.
 (Exécutent électeurs et délégués.)

SCENE II
 Hector, Jules :
HECTOR:
 Enfin, c'est décidé, je vais me faire
 élire.
 Dans notre parlement, j'aurai mon
 mot à dire.
 Je me suis aguerri devant les tribunaux
 et mon nom, répété par tous les
 grands journaux,
 Obsédait partout l'électeur léné oie.
JULES:
 Et très peu soucieux de savoir qui le
 vole.

HECTOR:
 L'électeur est honnête et je le suis
 aussi.
JULES:
 De cette honnêteté, vierge de tout
 souci.
 Qui fait qu'on peut trahir sans y com-
 prendre goutte.
 Quand tu seras élu, tu vas, sans aucun
 doute,
 Revendiquer les droits de tes chers
 commettants.
 Sempiternellement batonnés et con-
 tentés?

HECTOR:
 Le sort des gouvernés n'est pas si dé-
 plorable.
JULES:
 Celui des gouvernants te paraît admi-
 rable.
 Tu te résigneras à le subir demain.

HECTOR:
 Moi? Je voudrais régner sur tout le
 genre humain.
 Il doit être si doux de commander en
 maître.
 Mais, en attendant mieux, des députés
 je veux être.
 Un candidat loquace, et le plus entêté
 que l'on ait jamais vu parcourant un
 comté.

JULES:
 Ton désir de régner me paraît bien
 tenace.
 Mais, l'innocent comté que ton orgueil
 menace,
 Quel mal t'a-t-il donc fait pour être
 ainsi traité?

HECTOR:
 Il m'a fait... que je veux être élu
 député.
JULES:
 Si le peuple est heureux, laisse-lui
 son bien-être.
 S'il est mal gouverné, c'est qu'il le
 veut peut-être.

HECTOR:
 Meilleur gouvernement n'existe nulle
 part.
 Je le trouve si bon que j'en voudrais
 ma part.
JULES:
 Et, lorsque tu l'auras, quel immense
 avantage
 Tes heureux commettants auront-ils
 pour partage?

HECTOR:
 Ils seront gouvernés tout comme au-
 paravant.
 Car la réforme n'est qu'un songe dé-
 cevant.
JULES:
 Tu ne changeras rien?
HECTOR:
 Je suis opportuniste.
 Ami de la concorde et surtout arri-
 viste.

Je vais brigner l'appui de chefs anglo-
 saxons
 Un peu fanatisés mais, au fond, bons
 garçons.
 (Il sort.)

SCENE III
JULES (seul):
 Arriviste surtout. On n'est pas plus
 cynique.
 Il voterait demain la loi la plus ini-
 que
 S'il croyait avancer par là ses inté-
 rêts.
 Il est prêt à plier l'échine et les jar-
 rets
 Devant tout ennemi juré de notre race.
 Le sens moral est nul, l'appétit est
 vorace
 Chez ces modernisés à l'esprit positif
 Pour trahir, toujours prêts à trouver
 un motif.

Hector compte sur moi pour un bout
 de réclame.
 D'autres la lui feront. Demain, la
 mort dans l'âme,
 J'aurai dit au journal un éternel
 adieu.
 J'irai chercher ailleurs un honnête mi-
 lieu.
 Où l'on soit dispensé d'écrire des men-
 songes.
 J'aime la sœur d'Hector. J'avais fait
 de beaux songes.
 Je voyais l'avenir sous un jour at-
 trayant.
 La réalité m'offre un dilemme ef-
 frayant.

De mes convictions faisant le sacrifice,
 Si je trompe les gens pour le frère
 d'Henriette, je suis un lâche.
 Je deviens par le fait indigne d'être
 aimé.
 Aux nobles sentiments mon cœur
 étant fermé.
 Alice pourra croire encore qu'elle
 m'aime.
 Erreur! car je serai tout autre que
 moi-même.
 Et si je veux rester digne de son
 amour,
 Il me faut la quitter sans espoir de
 retour.

SCENE IV
 Alice, Jules.
ALICE:
 Pardon, mais j'espérais trouver ici
 mon frère.
JULES:
 Il vient de me quitter.
ALICE (à part):
 Quel air sombre et sévère!
 Vous n'avez rien dit qu'il n'est mis sur
 les rangs?

JULES:
 Il m'en a dit un mot. Quels sont ses
 concurrents?
ALICE:
 Je ne les connais pas, mais je sais
 qu'il espère
 Beaucoup de votre appui loyal en cette
 affaire.

JULES:
 Il peut, certes, compter sur mon zèle
 ému.
 S'il veut rester honnête et désintéres-
 sé.
ALICE (à part):
 Serait-il envieux? (Haut) Mon frère
 est, par nature,
 Très sincère, très probe, et sa candi-
 dature
 Devrait vous réjouir.

JULES:
 J'en suis marié, hélas!
ALICE (avec embarras):
 En seriez-vous jaloux? Ne savez-vous
 donc pas
 Qu'elle peut aplanir l'obstacle qui
 s'oppose
 A notre mariage? Et sur quoi donc
 repose
 La grande objection que vous semblez
 avoir

A ce que votre ami soit élu?
JULES:
 Mon devoir
 M'impose en ce moment une terrible
 épreuve.
 De mon ardent amour je vous donne
 la preuve:
 Quand des succès d'Hector vous me
 croyez jaloux,
 Je m'obstine à rester toujours digne
 de vous.

ALICE:
 Comment?
JULES:
 Vous l'ignorez? Il faut que
 je vous dise
 Pourquoi ce cher Hector désire qu'il
 l'épouse.
 Ce n'est pas pour que nous soyons
 mieux gouvernés.
 C'est pour voir les hâteurs à ses
 pieds prosterner.

ALICE:
 Quelles sont donc les lois que mon frè-
 re transgresse?
JULES:
 C'est un déraciné de la vilaine espèce,
 Qui pose un contempteur des antiques
 vertus
 Et tient à patanger dans les sentiers
 latins.

(Il chante.)
 Quand les eaux roulent avec bruit
 Entraînant la terre féconde,
 L'arbre, perdant son point d'appui,
 Tombe dans le torrent qui gronde.
 Il flotte alors au gré des vents,
 Prive de vigueur et de sève,
 Et bientôt les sables mouvants
 L'ensevelissent sur la grève.
 Il meurt alors. L'homme est seul des-
 tiné
 A vivre après qu'on l'a déraciné.

ALICE (chantant):
 Parfois l'arbre qu'on replante
 Peut grandir encore
 Et l'homme que l'on transplante
 N'a pas toujours tort.
 Tout dépend de la manière
 Dont on retourne la terre.
 Chacun de nous a pour aînés
 Des milliers de déracinés.
JULES:
 Aujourd'hui conquérante et demain ac-
 servie,
 Errant des bords du Gange à la Scan-
 dinavie,
 Pour s'élaner de là vers des cieux
 plus cléments,
 La race d'où sortaient nos ancêtres
 normands
 A dû se transplanter en maintes cir-
 constances,
 Affrontant les dangers, méprisant les
 distances

Et nous nous consolons volontiers d'être
 nés
 Quelques siècles plus tard que ces dé-
 racinés.

Fuyant le steppe moscovite,
 Le Donkholbor, le Mémouite
 Nous arrivent avec leur suite
 De sectaires illuminés.
 Et nos colons venus d'Irlande,
 Des geysers de la froide Islande
 Ou des glaces de la Finlande
 Sont plus ou moins déracinés.

ALICE:
 Inépuisable pépinière,
 L'Europe, vaste fourmillière
 De gens assez mal gouvernés,
 De son trop plein couvre le monde,
 Et sur notre sol vierge fonde
 Un peuple de déracinés.

JULES:
 Ainsi les pays se transforment,
 Ainsi les empires se forment
 Mais, chez un peuple nouveau-né,
 Ceux-là seuls resteront les maîtres
 Chez qui le culte des ancêtres
 N'a pas été déraciné.
 (Il chante.)
 L'orateur trop verbeux qui ne sait pas
 se taire
 Est un déraciné.
 L'ancien voveur qui pose au censeur
 trop austère
 Est un déraciné.
 Le campagnard transplanté dans la
 ville
 Est un déraciné.
 Le porte-faix au torse trop débile
 Est un déraciné.
 Le labourer qui boude la charrue
 Est un déraciné.
 Le vagabond qui flâne dans la rue
 Est un déraciné.

ALICE:
 J'approuve en tous points votre thèse,
 Mais je serais fâché
 Qu'il vous plût maintenant de m'ex-
 pliquer pourquoi
 Mon frère n'est pas apte à rétamé
 ici.

JULES:
 L'expression me plaît, mais n'est pas
 très heureuse
 Des rétamés la verve filandreuse
 Dénature nos lois plus qu'il n'en est
 besoin.
ALICE:
 Hector a du talent; il peut aller très
 loin.

JULES:
 Eh! c'est précisément ce qui me déses-
 père.
 Grâce à moi, son journal est devenu
 prospère.
 Cet organe est sa chose; il voudra
 s'en servir
 Pour flagorner des gens qu'il voudrait
 mieux flétrir.
 Puisque dans ce bureau mon utilité
 cesse,
 Il faut que, prestement, d'ici je dis-
 paraisse.

(Duo)
JULES:
 Je vous aime de tout mon cœur
 Pourtant, il faut que je vous quitte.
ALICE:
 Trop scrupuleux adorateur,
 Votre retraite est trop salubre.
JULES:
 L'incorrupible prohibé
 S'accamode mal de la feinte.
ALICE:
 Et le drapeau par vous porté
 N'a pas la moindre demi-teinte.

JULES:
 Je tiens à l'honneur.
ALICE:
 Je tiens au bonheur.
 (Ensemble)
JULES:
 Et pour le conserver je renonce au
 bonheur.

ALICE:
 Faut-il renoncer pour un faux point
 d'honneur?
JULES:
 Mon pauvre cœur endolori
 Epreuve une angoisse mortelle.
ALICE:
 Il en sera bientôt guéri:
 Votre honneur le tient en tutelle.
JULES:
 N'accablez pas un malheureux
 Que vos sarcasmes désespèrent.
ALICE:
 Comment plaindrais-je un amoureux
 Dont les scrupules m'exaspèrent?

JULES:
 Je tiens à l'honneur.
ALICE:
 Je tiens au bonheur.
 (Ensemble)
JULES:
 Et pour le conserver je renonce au
 bonheur.

DEUXIEME ACTE
SCENE I
 (Chez M. Durand. Tous les person-
 nages, moins Jules, sont en scène.)
M. DURAND:
 Vous vous êtes fourrés dans de beaux
 draps, moi gendre.
 Et votre vilte-face a lieu de me sur-
 prendre.
 Vous changez d'opinion comme on
 change d'habit.
 Jules nous a prouvé, par son départ
 subit,
 Que ses doctes écrits étaient fins et
 sincères.
 C'est un fait reconnu par tous vos ad-
 versaires.
 Qui ne manqueront pas d'en tirer
 grand parti.

HECTOR:
 Pourquoi, sans me le dire, est-il si tôt
 parti?
ALICE:
 N'as-tu pas esquissé devant lui ton
 programme?
HECTOR:
 Oui. Là-dessus, il m'a lancé mainte
 épigramme.
ALICE:
 Il m'a dit qu'il te tient pour un dé-
 raciné.

PARC SOHMER
 AUJOURD'HUI, MATINEE ET
 RELEVÉE
 GOLDEN RUSSIAN TROUPE (8),
 chant et danses; RALPH JOHNSON,
 champion bicycliste du monde; MOR-
 RIS ET MORRIS, acrobates grotes-
 ques; JULES GAGNY, ténor d'opé-
 ra; LE TRIO BARTELLI, acrobates
 sur tapis; LA MUSIQUE DU PARC.
 ENTREE: 10 CENTS.
 Enfants, 5 cents, (après-midi de se-
 maine avec tour gratuit sur carrou-
 sel).

Le monument des pauvres

La "Presse" a fait un appel cha-
 leureux, la semaine dernière, en faveur
 du projet lancé par lady Lacoste d'é-
 riger un monument pour les pauvres
 au cimetière du Mont-Royal. Nous ne
 voudrions pas jeter du discrédit sur
 une entreprise à laquelle tout Mont-
 réal paraît applaudir. Cependant, ne
 nous est-il pas permis, en face des
 misères physiques et morales dont
 souffre l'humanité — et que le travail
 même, est si souvent, hélas! impuis-
 sant à vaincre — ne nous est-il pas
 permis de demander à tous les gens de
 cœur qui s'intéressent aux questions
 sociales, s'il ne serait pas plus huma-
 nitaire de commencer par améliorer le
 sort de ceux qui vivent?

C'est un devoir, sans doute, de gar-
 der vivace en son cœur le souvenir de
 ces êtres aimés, qui ont partagé avec
 nous les heures tristes et joyeuses de
 l'existence. Mais est-il pour cela récl-
 ment besoin d'une pierre, d'un mar-
 bre ou d'un granite? La mémoire de
 ceux qui nous sont si chers est gravée
 en lettres de sang au plus intime
 de notre être, et rien ne saurait l'y
 effacer. Le monument est plutôt l'af-
 faire de luxe. Et le pauvre ne peut
 réaliser de luxe avec le riche.

Et puis, pourquoi une autre chapel-
 le, lorsque dans celle qui existe déjà,
 le pauvre comme le riche viennent re-
 cevoir une dernière bénédiction, avant
 de dormir à jamais dans le silence du
 cimetière?

Si les morts, tous ces parents, tous
 ces amis couchés sous la terre là-bas,
 pouvaient un instant interrompre le
 grand sommeil de l'au-delà, ils nous
 crieraient: "Oubliez-vous du soulage-
 ment de l'humanité souffrante, avant
 de nous payer un luxe dont nous n'a-
 vons pas besoin. Erigez le monument
 "du souvenir dans vos cœurs et dans
 "vos âmes, par vos prières qui mon-
 "teront sans cesse vers Dieu afin d'a-
 "paiser sa justice."

Ne serait-il pas plus à propos, en
 fait, d'employer les dix mille dollars
 qui seraient consacrés à soulager tout
 d'abord les misères actuelles des pau-
 vres.

Jetés les yeux autour de vous, mes-
 dames les zélatrices, messieurs les phi-
 lanthropes, et voyez ce qui se passe.
 Où sont, dans notre ville de Montréal,
 les religieuses ou s'alimentent, pour quelque
 temps du moins, la pauvre femme et
 les malheureux enfants qu'un père
 orgueilleux a abandonnés? Combien d'aven-
 nements de maisons où le vieillard qui a
 peine toute sa vie, sans pouvoir rien
 économiser, peut finir en paix les quel-
 ques heures qui lui restent. Que de-
 viennent tous ces enfants nés de père
 et de mère inconnus, qui se chif-
 fraient à huit cents, l'année dernière,
 d'après une statistique du Dr Laberge?
 Que deviennent tous ces génies,
 ces beaux talents, qui, après pé-
 niblement, dommeraient leur plein
 mesure et relèveraient le niveau intel-
 lectuel de notre pays? Nous en aurions
 grandement besoin si nous en jugeons
 par le spectacle que nous donne notre
 Chambre des Communes à propos du
 bill du dimanche.

Voilà toutes les questions que nous
 devons nous poser, avant de dispo-
 ser de cette somme de dix mille dol-
 lars.

Vous me répondez peut-être qu'il
 existe déjà dans notre ville des réfuges
 et des crèches. Très bien, mais
 nous en possédons si peu, et les di-
 recteurs de ces établissements nous
 avouent tous: Nous manquons d'ar-
 gent pour soulager toutes les infortu-
 nes.

Commençons donc par jeter un peu
 de baume sur la grande plaie sociale
 des vivants; et lorsque leur pain sera
 rassasié, lorsque la pauvre femme
 n'aura plus à courir d'un bureau de
 police à l'autre, pour trouver un gîte;
 lorsque le vieillard courbé sous le
 poids de la misère aura trouvé un toit
 pour abriter sa tête; lorsque le pau-
 vre petit être délaissé aura trouvé un
 berceau pour protéger sa faiblesse, ô
 alors, seulement, l'humanité régénérée,
 adonc, sera prête à accepter l'humble
 monument dédié aux pauvres qui ne
 sont plus.

Ah! pauvre artisan dont l'âme a
 saigné, à contempler la grande solitu-
 de planant au cimetière des pauvres,
 combien ta douleur semble petite,
 comparée aux autres souffrances de
 notre misérable humanité!
 J.-S. ARCHAMBAULT.

Personnel
 —Nous apprenons avec plaisir que
 MM. Maillet et Brien, photographes,
 situés au 502, rue Saint-Jacques, ont
 récemment acquis un atelier pour-
 tant de appareils les plus modernes et
 les plus parfaits. Ces deux compatriotes
 n'en sont pas à leur début dans cet
 art. Nous leur prédisons un brillant
 succès.

Paroles bienveillantes
 Montréal, le 25 juin 1906.
 Monsieur le directeur et cher confrère,
 Seulement quelques mots pour vous
 féliciter chaleureusement de la sage et
 virile attitude que vous avez adoptée
 dans le "Nationaliste", au sujet du
 "bill" du dimanche.
 Fidèle lecteur de votre journal, le
 seul digne de ce nom en la Nouvelle-
 France, je suis heureux de vous voir
 prendre l'initiative d'une assemblée de
 protestation. Car, il est temps de réagir
 contre les manœuvres de poten-
 tats hypocrites dont les concepts po-
 litiques, imbibés au canail, sont
 une atteinte directe à la liberté indi-
 viduelle, dans un pays où l'on s'auto-
 gestionne trop facilement sur la
 portée du mot liberté.
 Si "j'étais libre", si l'on ne vous
 faisait reproche d'accueillir l'œuvre
 modeste de quelques plumes françaises
 bien intentionnées, j'aurais parlé aus-
 si de ce fameux "bill" aux lecteurs du
 "Nationaliste". Je dois me contenter,
 mon cher directeur, de vous remercier
 mes félicitations, de vous offrir mes
 meilleurs sentiments d'estime, d'admira-
 tion et de sympathie.
 Votre tour dévoué,
 L. D'ORNANO.
 Citoyen canadien naturalisé.
 31 rue Saint-Christophe.

PETITE POSTE
 E. M. — Serais heureux de vous ren-
 dre votre manuscrit, que je n'ai pu
 publier, je vous dirai pourquoi. — A.

Les affaires sont les affaires

(Du "Bulletin de la Canadienne".)
 Sir Wilfrid Laurier a reçu dernière-
 ment une importante délégation de la
 "Canadian General Service and Colo-
 nisation Company" de Montréal. Le
 gérant, M. Stillwell, lui a exposé en
 substance ce qui suit: La compagnie a
 été fondée en 1905 au capital de \$250,000;
 elle a pour but de venir en aide
 aux immigrants de situation modeste,
 de faire connaître au loin les ressource-
 s du Canada, afin de promouvoir les
 intérêts du commerce d'exportation et
 de l'industrie. Elle se propose d'établir
 à New-York un grandiose édifice
 qui servira de musée canadien perma-
 nent et d'agence d'émigration où l'on
 tentera de détourner vers le Canada
 une bonne partie du flot d'immigrants
 européens. Enfin elle fera, par le moyen
 des journaux et de brochures, une
 large propagande dans les pays de
 LANGUE ANGLAISE.

Les Canadiens Français qui réflé-
 chissent sur les destinées de leur pays
 s'inquiètent à bon droit du flot d'im-
 migrants yankees, anglais, allemands,
 scandinaves, russes, qui vient plus
 haut, chaque année, couvrir les plaines
 immenses de l'Ouest. Ils pressentent
 avec raison de ce fait un recul, provi-
 soire sans doute, mais de plus en plus
 marquée pendant quelques décades, de
 leur influence. Or, voilà que l'on se
 propose encore d'accélérer le mouve-
 ment; et les esprits simples — dont
 nous sommes — étouneront que BON
 NOMBRE DE CEUX QUI L'ACTI-
 VENT SOIENT DES CANADIENS-
 FRANÇAIS QUI PAR LA SITUA-
 TION ENVIABLE QU'ILS ONT AC-
 QUISE, ONT A L'EGARD DE LA
 RACE QU'ILS REPRESENTENT
 UNE RESPONSABILITE SPECIALE.

Il semble que le développement des rela-
 tions économiques entre le Canada et
 la France, la Belgique, qui sont des
 nations françaises, soit un objet digne de
 tenter l'initiative et les efforts des
 hautes personnalités canadiennes-fran-
 çaises, en même temps qu'un but plus
 conforme aux intérêts vitaux de leur
 race. Rappelons que la "Canadienne"
 et M. le docteur Brisson, de Montréal,
 ont préconisé depuis plusieurs années
 la fondation en France de musées perma-
 nents. Que les Canadiens le veuillent
 d'une manière persévérante et métho-
 dique, ils trouveront dans l'Europe
 de langue française toutes les éner-
 gies utiles. Nous sommes heureux de
 citer le consoling et patriotique exem-
 ple de l'honorable M. Turgon, ministre
 de l'Agriculture, et de l'honorable
 Prévost, ministre de la Colonisation,
 qui voyagent actuellement en Belgique
 et en France pour atteindre ce resul-
 tat.

NOTE DE LA REDACTION. — MM.
 Turgon et Prévost sont allés en Euro-
 pe, l'un pour ses affaires personnelles
 (il paraît qu'il en a, depuis qu'il
 est ministre), l'autre pour son plaisir.
 A part cela, nous approuvons
 pleinement l'article du "Bulletin".

Demandez le tabac coupé à fumer
 "TIGER" — doux — naturel — 5c le gros
 paquet.

PETITE POSTE
 E. M. — Serais heureux de vous ren-
 dre votre manuscrit, que je n'ai pu
 publier, je vous dirai pourquoi. — A.

BEURRE
OEUF
FROMAGE

Fortier & Monette

604-606
rue SAINT-PAUL
MONTREAL

Ou s'approvisionner POUR LA "Confédération"

Désirez-vous un bon cigare, venez au vieux endroit, 7 Côte de la
 Place d'Armes et faites vous donner un de nos cigares spéciaux
 à 5 cents. C'est ce qui est offert de mieux en ville sans exception.

National Cigar Company
 E. A. NOTTING, Prop.
 Tel. : Main 5012 7 et 9 Côte de la Place d'Armes
 Spécialité de cigares importés

Avec les chaleurs

VIENNET LES RHUMES ESTIVAUX
 RHUMES de CERVEAU, Coryza, etc

Prenez le plus grand soin de vous guérir. Les suites
 sont graves, vous pouvez même fatalement à la
 CONSOMPTION. DES LE DEBUT PRENEZ LE

**VIN PHOSPHATE AU
 QUINQUINA DES
 RR. PP. TRAPPIS-
 TES D'OKA**

Lui seul prévient et guérit ces cas malheureux.
 C'est le tonique par excellence dans les intempé-
 rances que nous subissons.

EN VENTE PARTOUT

MOTARD, FILS & SENCAL,
 Seuls dépositaires. 5 PLACE ROYALE, MONTREAL
 Se méfier des Imitations sans valeur
 Dépôt principal: Rousses Point, N. Y. U.-S.
 Succursale: Calgary, Alberta, province T. N.-O

**La Sculptographie
 Nationale**

TEL BELL : EST 4887
A. D. DEMUY, gerant.
 [Seul manufacturier]
 Portraits soulevés et
 finis sur métal. Prix
 fournis sur demande

598 AVENUE PAPIPEAU
 En face de l'Eglise Immaculée
 Conception.
 On demande des agents

**N'EMPOISONNEZ PAS
 VOTRE SYSTEME EN
 VOUS SERVANT D'UN
 BRANDY DE QUALITE
 INFÉRIEURE**

En vous servant du

BRANDY PH. RICHARD

Qui est pur, doux, moel-
 leux, vous obtiendrez les
 meilleurs résultats.

Laporte, Martin & Cie
AGENTS

**Appareils et Produits
 Photographiques**

ASSORTIMENT COMPLET
 Impressions pour amateurs
LECOURS & DECARY
 PHARMACIE
 Coin des rues Saint-Denis et
 Sainte-Catherine, Montréal

Artifex Gloriosus⁽¹⁾

Que ton caprice soit futile ou surhumain,
Comme Benvenuto Cellini, mon vieux maître,
Pour toi, j'aurai le don de créer sans connaître,
Ordonne. Et j'en ferai le vase de ma main.

Veux-tu que je cisèle une scène champêtre
Sur sa frise? une Nymphé, un dieu Pan, un Sylvain?
Tu veux que j'incorpore un mal souverain
La guerre des Titans, toute entière, peut-être?

Veux-tu qu'en double file, en leurs riches péplos,
S'avancent lentement, à côté des phéros,
Des vierges au front blanc ainsi que le Paros?

Dis, et nulle liqueur, la plus rare de Thèbes,
Ne sera digne du chef-d'œuvre glorieux,
Fors le sang de ta veine et les pleurs de tes yeux!

JEAN CHARBONNEAU.

(1) Extrait d'un volume en préparation.

Marie Spiridonova

Mon cœur se brisait de douleur,
Et l'horreur de la mort me venait au front,
Et quand j'ai vu le motif
Devenir loi à la suite des tortures
Qu'on lui avait appliquées; quand
J'ai vu la mère de la jeune fille se
Sancifier à la suite des abominables
Carnages des cosaques, je m'étais dit:
"J'irai moi-même à la mort, mais je
"N'aurai ni Lénine, ni Staline, ni
"N'aurai ni n'en empêcher."

Ces quelques mots ont un pouvoir
terrible d'excitation: ils ont surgi
devant nos yeux effarés le village noyé
dans le steppe de neige blanche où
l'herbe brûlée par le soleil, les ishas
en torchis ou régissent les saintes icônes
et où se tapit le moujik en botte
grossière et en kaitan de bure, le
serf abêti d'alcool et de misère, pressuré
d'impôts, penché de l'aide au
soir sur la terre ingrate, et capable
de laisser descendre au fil de ses grands
fleuves les plus belles herbes de son
champ, les plus beaux arbres de sa forêt,
pour le semer, pour le récolter, le
remanier, le vendre, le transporter, le
mettre dans le coffre, le faire passer
toute la kyrielle des hauts dignitaires,
des ministres, des grands-ducs, qui le
sacrent jusqu'à la moelle des os.

Ah! la tristesse du village perdu qui
n'a pas pour égayer ses toits de chaume
le toit de briques d'une maison
d'école, le toit d'ardoises d'une église,
la misère de la cabane où l'homme
rentre le soir, quand le soleil est
bas à l'horizon, avec l'instinct de la
lâche regardant son gîte, parce qu'il
pourrait engourdir son gîte, parce qu'il
pêchait et dans le fond d'un verre de
vignes ranceurs et ses positives lassitudes.

Cependant, une clameur naît, grandit,
s'étend des rives de la mer Noire,
où les Mathurins jettent par-dessus
bord les "brutes galonnées" qui le
mènent devant le peloton d'exécution,
pour s'être plaints du lard rance et
de la boule de son moisie, à celles de
la Baltique où les soldats de la Garde
menacent de pointer les canons sur
les murs de Tsarokoe-Selo; des fronts
tristes de la Sibirie, des fronts tristes
de l'aristocratie rampante dans les mines
de cuivre sous le knout des gardes-
chiourme, à celles de la Pologne qui
tressaille encore de ses membres saignants
aux cris de liberté et d'indépendance;
et cette clameur passe sur
l'isha, fait frémir les toits de chaume,
et traverse comme un éclair dans les
ténèbres l'âme obscure du moujik.

Ah! il dresse sa tête lourde comme
une masse, il croise ses bras
noueux sur sa poitrine, et refuse de
charrier la terre, de couper le blé, d'a-
llier les forêts avec ces bras puissants
qui jusqu'à ce jour rapportaient du
luxe au troupeau de sangsues féodales
et impériales et du pain noir au
bon moujik, à sa femme et à ses en-
fants.

Et à travers le steppe accourt, au
galop des chevaux noirs, un tourbillon
d'hommes blonds, d'hommes du Nord
qui ont le rire silencieux et les yeux
crus: un régiment de cosaques!
C'est lui le commandant se rappelle
pas Attila, on le nomme Loujnosky.
"Il passa, dit de l'histoire de Marie
Spiridonova, — officier de cosaques
"lui-même, — comme un ouragan de-
"vastateur... On ne pourrait dire tous
"les noms des paysans fusillés, fustigés
"jusqu'à les laisser pour morts,
"ceux des femmes violées, les ruines
"qu'il a amoncelées, les arrestations
"en masses, sans motif."

"La chair saigne et hurle, mais les têtes
se courbent, les lèvres expriment
murmurent ce "Maitchev" d'indifférence,
de résignation et de lâcheté.
Mais une voix a dénoncé le crime...
Une jeune fille de vingt ans qui, elle,
sait lire et écrira, qui a ouvert les yeux,
qui a réfléchi, qui a voyagé, une
étudiante revenue peut-être au village
natal pour se remettre des privations
au prix desquelles elle achatait le grec
et le latin, a senti son cœur "se briser
de douleur"; "elle a eu honte de
vivre en voyant ce qui se passait au
cœur d'elle."

Dans l'impossibilité d'empêcher de
nouveaux meurtres, elle a tué le meur-
trier, elle a tiré sur Loujnosky comme
Charlotte Corday poignarda Marat,
pour préserver d'autres innocents,
et faisant comme elle le sacrifice
de sa vie.

Nous nous représentons la scène: le
cosaque satisfait, entouré de son état-
major, prenant le train pour aller
dans son office, car les mots de Loujnosky
d'office s'allient naturellement; une
jeune femme tremblante et résolue
s'embarquant à sa suite et ne le
quittant pas des yeux; l'arrêt dans
une petite gare de campagne endor-
mie dans la brume de l'hiver, et pen-
dant le changement de train, le drame:
deux coups de revolver, un corps
qui tombe et que l'on s'occupe, un
autre qui chancelle et que l'on redresse
à coups de crosse, à coups de botte,
à coups de poings.

Tous les journaux nous ont raconté
la suite, ce qu'ils appellent "le mar-
tyre de Spiridonova". Si les faits n'é-
taient attestés par des témoins non
suspects de sympathie pour la jeune
révolutionnaire, tels qu'un agent de
police, un sous-officier de cosaques,
d'horreur nous nous bouchions les
oreilles en criant à l'exagération...

Nous citons les paroles de M. Tes-
lenko, l'avocat civil de Spiridonova:
"Dépouillée de ses vêtements et n'étant
couverte que de sa chemise, elle était
enfermée, depuis deux heures de
l'après-midi jusqu'à minuit, dans une
pièce non chauffée de la maison d'ar-
rêt de Borissogolobsk, par un froid de
plusieurs degrés. (L'attendait au lieu
à la gare de cette ville.) Après avoir
meurturi tout son corps à coups de
botte, Avramov et Ydovov se mirent

Toujours sur le patinoir

Nous recevons de M. Adjuvot Rivard,
l'auteur de la note sur "patinoir" parue
dans le "Nationaliste" et relayée
par M. J.-H. Malo, dans notre der-
nier numéro, la lettre suivante:

M. Olivar Asselin,
Directeur du "Nationaliste",
Montréal.

Mon cher Asselin,

J'ai lu, avec quelque étonnement,
l'article de M. J.-H. Malo, publié
dans le "Nationaliste" du 24 juin et
intitulé: "Badinage".

M. Malo, à LE PREMIER, paraît-il,
relève la LE de M. Arnould sur le
mot "patinoir", et il veut que cela
soit connu. Je ne le savais pas, et il
me l'apprend, et je n'y contredis
point. Qu'est-ce que cela peut bien
avoir, que j'aie parlé de "patinoir",
l'autre jour, après M. Malo? "Patinoir"
est préfabriqué à "patinoir", est-ce là
une chose si extraordinaire que per-
sonne ne puisse la dire sans être ac-
cusé de plagiat?

Quand à l'emploi des suffixes
"-oir" et "-oïre", je ne demanderai
pas plus clairement que le second est
aujourd'hui réservé surtout aux noms
d'instruments. C'est élémentaire. Et si
j'entends de convaincre là-dessus votre
correspondant, il m'accuserait peut-
être de copier Darmesteter, Nyrop,
Meyer-Libke ou Brunot, car tel est
l'enseignement des maîtres. D'ailleurs,
les mots qu'il cite montrent que ce se-
rait peine perdue.

Quoiqu'il en soit, puisque M. Malo
revendique, comme un honneur, d'a-
voir le premier défendu la forme "pa-
tinoir", je déclare n'y point prétendre.
Bien plus, si ça pouvait lui faire plaisir,
je dirais que j'ai parlé, non pas
même le deuxième, mais le dixième,
le trentième! Je ne tiens nullement à
être le seul de mon avis, non plus que
le premier à avoir raison. Mais je
pense que M. Malo aurait pu satisfai-
re son envie, sans m'accuser de plagiat.
Qu'il soit en paix! Je ne nourris
aucun dessein perfide à l'égard de sa
prose.

Bien à vous,
ADJUVOT RIVARD.

AMUSEMENTS

Soie quadrillée
1000 verges de soie
quadrillée de fantaisie de
toutes les nouvelles cou-
leurs - valant 50c pour
15 cents

Soie de Couleur
Soie quadrillée, rayée et
brochée, de toutes les
couleurs, pour costumes
et blouses de toilette. Va-
lant 50c à 75c pour
34 cents

LINGERIE
Cache-corset garni de
dentelle et de broderie
valant 35c, pour
17 cents

CALECONS avec trois
gamitures de dentelle,
nouveau modèle, valant
35c, pour
17 cents

PLAIDS
Nouveaux plaids, laine
et soie, pour blouses et
costumes, valant de 50 à
75c, pour
19 cents

MAISON VALLIERES
1459 RUE SAINTE-CATHERINE, MONTREAL

Vallières

1459 STE CATHERINE

DEMAIN, LUNDI,

Commencera la plus grande vente à bon marché que nous ayons encore organisée. Il serait trop long d'énumérer toutes les marchandises que nous offrons à réduction. Les quelques items annoncés plus bas suffisent à vous donner une idée de cette vente avantageuse. Une visite à nos comptoirs achèvera de vous édifier.

Soie quadrillée
1000 verges de soie quadrillée de fantaisie de toutes les nouvelles couleurs - valant 50c pour **15 cents**

LINGERIE
Cache-corset garni de dentelle et de broderie valant 35c, pour **17 cents**

CALECONS avec trois gamitures de dentelle, nouveau modèle, valant 35c, pour **17 cents**

PLAIDS
Nouveaux plaids, laine et soie, pour blouses et costumes, valant de 50 à 75c, pour **19 cents**

MAISON VALLIERES
1459 RUE SAINTE-CATHERINE, MONTREAL

Salle Poiré

Angle des rues Ste-Catherine & MONTCALM

Semaine du 2 Juillet 1906

Deux représentations par jour — l'après-midi à 2h. 15 et le soir à 8h.

Le OUMETOSCOPE

VUES ANIMEES ET CHANSONS FRANCAISES ILLUSTREES

PRIX : 10, 15 et 25 cents

500 des meilleurs sièges à 10 CENTS, pour dames et enfants en matinée.

Parc Dominion

Avance chaque jour dans l'estime du public

Attractions Spéciales

CETTE SEMAINE :

La Fanfare militaire DeRenzo et Ladue,
fraçaise de Morin

Représentation sur la perche tournante

LUNDI, Fête de la Confédération, portes ouvertes à 10.30 du matin
Tous les autres jours à 1 heure de l'après midi.

Les "Breakaway Barlows", tours nouveaux de gymnastique aérienne.

Entrée

Adultes 10 cents. Enfants 5 cents.

Billets en vente à tous les bureaux de billets de la Compagnie des tramways

Le délicieux "Café de Madame Huot"

N'a pas son rival: il possède la force et la richesse d'arôme des bons cafés français. Essayez-le et préparez-le suivant la méthode française: nous vous enverrons gratis sur demande la brochure: "L'Art de faire du bon café". Ne vous en privez pas les obtenir de votre fournisseur, non vous les enverrons sans frais sur réception de \$2.80. Nous avons confiance dans votre jugement.

NOUS PAYONS LE FRET A VOS PORTES	2 lb. Café de Madame Huot..... 70c.
PROVINCES DE QUEBEC ET ONTARIO	1 lb. Thé Japonais "Condor"..... 40c.
	1 lb. Thé Noir "Condor"..... 40c.
	1 lb. Thé Vert "Condor"..... 40c.
	1 lb. Poudre à Frite "Condor" sans rivale..... 25c.
	1 lb. Epices Assorties..... 50c.

La Cie E. D. MARCEAU, Limitée, Thé, Cafés, Epices, Vinaigres en Gros 281-285, rue Saint-Paul, Montréal, Canada.

Excursion de colons au Lac Saint-Jean

Il y aura une excursion de colons au Lac Saint-Jean, le mardi 3 juillet prochain. — Départ de Québec à 8 h. 15 du matin. L'aller et le retour de Québec à Roberval en 2ème classe coûtera \$15.00. Des billets de 1ère au prix de \$2.50 aller et retour seront vendus avant le jour de l'excursion, aux cultivateurs seulement. — Les membres québécois de la Société de Colonisation du Lac Saint-Jean en règle pour l'année courante (1906-1907) auront droit de prendre part au voyage. — Les billets seront valables pour le retour dans les 30 jours qui suivront le départ. — Les dames peuvent aussi faire le voyage. Les enfants de 5 ans et plus paient le plein prix. — Rond Dupont, agent de colonisation, bureaux du Québec et du L. S.-J., Québec.

SI VOUS AVEZ MAL Aux Yeux

sentez quelque affaiblissement pour lire, voir de près ou de loin, VENEZ ME VOIR

Consultation gratuite

Je vous dirai si vous faites des verres ou vous ferez trait par le médecin oculiste.

P. C. MOUNT

Opticien réfracticien

117 rue SAINT-DENIS

Tél. Bell: E. 4088 coin Dorchester

LES PLUS GRANDES PEPINIERES DU CANADA

ON DEMANDE UN REPRESENTANT A MONTREAL

Pour vendre des plants d'arbres fruitiers et d'arbres d'ornementation. La liste la plus complète de variétés de choix, vigoureuses, et bien propres à donner satisfaction dans la Province de Québec.

COMMENCEZ SANS DELAI — C'EST LA SAISON LA PLUS FAVORABLE POUR FAIRE LES VENTES

Beaucoup d'avantages. Paiement facilité. Beaux accessoires de vente gratuits. Demandez tout de suite les conditions et le catalogue.

Stone & Wellington, des pépinières de Pontbill. (Plus de 800 acres.)

TORONTO ONTARIO

L. L. LAFLEUR

IMPORTATEUR DE

Quincaillerie, Peintures, Verre, Vernis, Etc. Aussi Chaloupes à Gazoline.

1926-1932 rue NOTRE-DAME

43 a 57 rue Dupré, Montréal

Téléphones : Au magasin. — Bell: Main, 2240. Marchands, 543. Aux bureaux. — Bell: Main, 4161. Résidence. — Bell: Mount 3348, Notre-Dame-de-Grâce.

BEAUMIER

Médecin et Opticien

AL'INSTITUT D'OPTIQUE

EXAMEN DES YEUX GRATIS

144 Est S-Catherine

(Ancien No 1824 Ste-Catherine) Coin Ave. Hôtel-de-Ville, Montréal.

GUERISON DES YEUX sans médicaments, sans opération, ni douleur par les VERRES TORIC nouveaux et très bien ajustés. Sur commande, gratuits pour bien voir, de loin et de près.

YEUX ATTEINTS D'UNE SPECIALITE.

AVIS. — Cette annonce rapportée vaut 15 cents par patient pour tout achat de lunettes. Deux d'agents sur le chemin pour notre maison responsable. Ouvert jour et soir. Dimanche, de 1 à 4 h. p. m.

Le sang est l'huile miraculeuse qui fait fonctionner toute la machine humaine

Il n'y a pas, pour une femme naïveté à la vie active, acclimatée à travailler sous le poids de son ménage, de sa maison, de ses enfants, de torture plus cruelle, que d'être condamnée à l'inactivité, que de ne pouvoir plus bouger.

Lorsqu'une jeune femme sent ses jointures enfler, ses pieds se glacer, ses articulations se nouer et se résister à tout service, quelle n'est pas sa frayeur, quelle n'est pas son angoisse!

Pourtant, c'est ce que nous voyons chaque jour. Combien n'en connaissons-nous pas dans notre entourage de ces malheureuses personnes qui sont invalides dès le jeune âge, qui restent cloquées sur leur chaise, incapables de se mouvoir, invalides du travail, invalides du devoir.

Tout cela provient d'un défaut d'alimentation intérieure; notre corps ne reçoit pas par la bouche, mais par la métamorphose des aliments dans l'organisme. On peut très bien digérer et pourtant le corps peut se mal nourrir.

C'est là que les phénomènes intérieurs ne s'accomplissent pas régulièrement.

Alors les produits nuisibles, provenant de ce que nous mangeons, au lieu de s'éliminer, c'est-à-dire, au lieu d'être rejetés en dehors du corps par les différentes méthodes que l'on connaît: sueurs, urine, selles se concentrent dans quelques coins du système, se logent dans les articulations, gonflent les muscles et empêchent les mouvements de s'exécuter, les membres d'agir.

C'est de là que proviennent les douleurs, les faiblesses, les inflammations, tout ce cortège de maux qui arrêtent les plus vigoureux, qui empêchent de travailler les pauvres femmes dont le système est ainsi affecté.

Par conséquent, c'est au mal interne qu'il faut s'attaquer immédiatement. Il y a dans l'organisme un corps étranger, qu'il faut faire disparaître, qu'il faut évacuer, qu'il faut détruire.

Quel agent peut être plus puissant à cette fin que le sang, le sang qui est la base du système, le sang qui peut tout.

Mais pour qu'il ait la force d'accomplir cette œuvre, il ne faut pas un sang affaibli, il faut un sang fort, propre, sain, vigoureux, renforcé.

Comment pourrait-on lui donner ces qualités mieux qu'en prenant les Pilules Rouges, le remède régénérateur par excellence du sang, le purificateur sans égal.

Les Pilules Rouges sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la poste, soit au Canada ou aux États-Unis, sur réception du prix, cinq une boîte, \$2.50 six boîtes.

Consultations gratuites, verbales et écrites, par les Médecins de la Clinique Franco-Américaine, tous les jours, excepté les dimanches, de 9 heures du matin, à 8 heures du soir, au No 274 rue Saint-Denis, Montréal, où toutes les lettres doivent être adressées.

LE PACIFIQUE CANADIEN

Les trains partent de Montréal.

DE LA GARE WINDSOR

Boston, Lowell.....	à 9.00 a.m., à 7.45 p.m.
Springfield, Hartford.....	à 7.45 p.m.
Toronto (Chicago).....	à 9.30 a.m., à 10.00 p.m.
Quebec.....	à 8.30 a.m., à 10.00 p.m.
St-John, N.B.....	à 9.40 a.m., à 10.15 p.m.
St-John, N.B.....	à 9.40 a.m., à 10.15 p.m.
St-John, N.B.....	à 9.40 a.m., à 10.15 p.m.
St-John, N.B.....	à 9.40 a.m., à 10.15 p.m.
St-John, N.B.....	à 9.40 a.m., à 10.15 p.m.
St-John, N.B.....	à 9.40 a.m., à 10.15 p.m.

DE LA GARE VICER

Quebec.....	à 8.55 a.m., à 2.00 p.m., à 11.30 p.m.
Très-Rivière, à 8.55 a.m., à 2.00 p.m., à 11.30 p.m.	
Ottawa.....	à 8.55 a.m., à 2.00 p.m., à 11.30 p.m.
Sainte-Agathe, à 8.55 a.m., à 2.00 p.m., à 11.30 p.m.	
Sainte-Agathe, à 8.55 a.m., à 2.00 p.m., à 11.30 p.m.	
Sainte-Agathe, à 8.55 a.m., à 2.00 p.m., à 11.30 p.m.	
Sainte-Agathe, à 8.55 a.m., à 2.00 p.m., à 11.30 p.m.	
Sainte-Agathe, à 8.55 a.m., à 2.00 p.m., à 11.30 p.m.	
Sainte-Agathe, à 8.55 a.m., à 2.00 p.m., à 11.30 p.m.	
Sainte-Agathe, à 8.55 a.m., à 2.00 p.m., à 11.30 p.m.	

BUREAU DES BILLETS DE LA VILLE

129 rue St-Jacques, voisin du Bureau de Poste, Montréal.

Billets de passage sur steamers transatlantique et transpacifique.

SI VOUS TOUSSEZ

PRENEZ LES CAPSULES CRESOBENE

Malades qui souffrez d'une bronchite ancienne, d'une toux rebelle, d'une laryngite, d'un asthme, d'une pleurésie, prenez les Capsules Cresobene. Ce précieux médicament, balsamique et antiseptique calmera l'inflammation de vos bronches, décongestionnera vos poumons, apaisera votre toux, rendra votre respiration douce et régulière, vous donnera de l'appétit et des forces, augmentera votre résistance vitale. La Capsule Cresobene est par excellence le régénérateur des poumons.

En vente partout, 50c la flacon.

Le sang est l'huile miraculeuse qui fait fonctionner toute la machine humaine

Il n'y a pas, pour une femme naïveté à la vie active, acclimatée à travailler sous le poids de son ménage, de sa maison, de ses enfants, de torture plus cruelle, que d'être condamnée à l'inactivité, que de ne pouvoir plus bouger.

Lorsqu'une jeune femme sent ses jointures enfler, ses pieds se glacer, ses articulations se nouer et se résister à tout service, quelle n'est pas sa frayeur, quelle n'est pas son angoisse!

Pourtant, c'est ce que nous voyons chaque jour. Combien n'en connaissons-nous pas dans notre entourage de ces malheureuses personnes qui sont invalides dès le jeune âge, qui restent cloquées sur leur chaise, incapables de se mouvoir, invalides du travail, invalides du devoir.

Tout cela provient d'un défaut d'alimentation intérieure; notre corps ne reçoit pas par la bouche, mais par la métamorphose des aliments dans l'organisme. On peut très bien digérer et pourtant le corps peut se mal nourrir.

C'est là que les phénomènes intérieurs ne s'accomplissent pas régulièrement.

Alors les produits nuisibles, provenant de ce que nous mangeons, au lieu de s'éliminer, c'est-à-dire, au lieu d'être rejetés en dehors du corps par les différentes méthodes que l'on connaît: sueurs, urine, selles se concentrent dans quelques coins du système, se logent dans les articulations, gonflent les muscles et empêchent les mouvements de s'exécuter, les membres d'agir.

C'est de là que proviennent les douleurs, les faiblesses, les inflammations, tout ce cortège de maux qui arrêtent les plus vigoureux, qui empêchent de travailler les pauvres femmes dont le système est ainsi affecté.

Par conséquent, c'est au mal interne qu'il faut s'attaquer immédiatement. Il y a dans l'organisme un corps étranger, qu'il faut faire disparaître, qu'il faut évacuer, qu'il faut détruire.

Quel agent peut être plus puissant à cette fin que le sang, le sang qui est la base du système, le sang qui peut tout.

Mais pour qu'il ait la force d'accomplir cette œuvre, il ne faut pas un sang affaibli, il faut un sang fort, propre, sain, vigoureux, renforcé.

Comment pourrait-on lui donner ces qualités mieux qu'en prenant les Pilules Rouges, le remède régénérateur par excellence du sang, le purificateur sans égal.

Les Pilules Rouges sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la poste, soit au Canada ou aux États-Unis, sur réception du prix, cinq une boîte, \$2.50 six boîtes.

Consultations gratuites, verbales et écrites, par les Médecins de la Clinique Franco-Américaine, tous les jours, excepté les dimanches, de 9 heures du matin, à 8 heures du soir, au No 274 rue Saint-Denis, Montréal, où toutes les lettres doivent être adressées.

Le sang est l'huile miraculeuse qui fait fonctionner toute la machine humaine

Il n'y a pas, pour une femme naïveté à la vie active, acclimatée à travailler sous le poids de son ménage, de sa maison, de ses enfants, de torture plus cruelle, que d'être condamnée à l'inactivité, que de ne pouvoir plus bouger.

Lorsqu'une jeune femme sent ses jointures enfler, ses pieds se glacer, ses articulations se nouer et se résister à tout service, quelle n'est pas sa frayeur, quelle n'est pas son angoisse!

Pourtant, c'est ce que nous voyons chaque jour. Combien n'en connaissons-nous pas dans notre entourage de ces malheureuses personnes qui sont invalides dès le jeune âge, qui restent cloquées sur leur chaise, incapables de se mouvoir, invalides du travail, invalides du devoir.

Tout cela provient d'un défaut d'alimentation intérieure; notre corps ne reçoit pas par la bouche, mais par la métamorphose des aliments dans l'organisme. On peut très bien digérer et pourtant le corps peut se mal nourrir.

C'est là que les phénomènes intérieurs ne s'accomplissent pas régulièrement.

Alors les produits nuisibles, provenant de ce que nous mangeons, au lieu de s'éliminer, c'est-à-dire, au lieu d'être rejetés en dehors du corps par les différentes méthodes que l'on connaît: sueurs, urine, selles se concentrent dans quelques coins du système, se logent dans les articulations, gonflent les muscles et empêchent les mouvements de s'exécuter, les membres d'agir.

C'est de là que proviennent les douleurs, les faiblesses, les inflammations, tout ce cortège de maux qui arrêtent les plus vigoureux, qui empêchent de travailler les pauvres femmes dont le système est ainsi affecté.

Par conséquent, c'est au mal interne qu'il faut s'attaquer immédiatement. Il y a dans l'organisme un corps étranger, qu'il faut faire disparaître, qu'il faut évacuer, qu'il faut détruire.

Quel agent peut être plus puissant à cette fin que le sang, le sang qui est la base du système, le sang qui peut tout.

Mais pour qu'il ait la force d'accomplir cette œuvre, il ne faut pas un sang affaibli, il faut un sang fort, propre, sain, vigoureux, renforcé.

Comment pourrait-on lui donner ces qualités mieux qu'en prenant les Pilules Rouges, le remède régénérateur par excellence du sang, le purificateur sans égal.

Les Pilules Rouges sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la poste, soit au Canada ou aux États-Unis, sur réception du prix, cinq une boîte, \$2.50 six boîtes.

Consultations gratuites, verbales et écrites, par les Médecins de la Clinique Franco-Américaine, tous les jours, excepté les dimanches, de 9 heures du matin, à 8 heures du soir, au No 274 rue Saint-Denis, Montréal, où toutes les lettres doivent être adressées.

Le sang est l'huile miraculeuse qui fait fonctionner toute la machine humaine

Il n'y a pas, pour une femme naïveté à la vie active, acclimatée à travailler sous le poids de son ménage, de sa maison, de ses enfants, de torture plus cruelle, que d'être condamnée à l'inactivité, que de ne pouvoir plus bouger.

Lorsqu'une jeune femme sent ses jointures enfler, ses pieds se glacer, ses articulations se nouer et se résister à tout service, quelle n'est pas sa frayeur, quelle n'est pas son angoisse!

Pourtant, c'est ce que nous voyons chaque jour. Combien n'en connaissons-nous pas dans notre entourage de ces malheureuses personnes qui sont invalides dès le jeune âge, qui restent cloquées sur leur chaise, incapables de se mouvoir, invalides du travail, invalides du devoir.

Tout cela provient d'un défaut d'alimentation intérieure; notre corps ne reçoit pas par la bouche, mais par la métamorphose des aliments dans l'organisme. On peut très bien digérer et pourtant le corps peut se mal nourrir.

C'est là que les phénomènes intérieurs ne s'accomplissent pas régulièrement.

Alors les produits nuisibles, provenant de ce que nous mangeons, au lieu de s'éliminer, c'est-à-dire, au lieu d'être rejetés en dehors du corps par les différentes méthodes que l'on connaît: sueurs, urine, selles se concentrent dans quelques coins du système, se logent dans les articulations, gonflent les muscles et empêchent les mouvements de s'exécuter, les membres d'agir.

C'est de là que proviennent les douleurs, les faiblesses, les inflammations, tout ce cortège de maux qui arrêtent les plus vigoureux, qui empêchent de travailler les pauvres femmes dont le système est ainsi affecté.

Par conséquent, c'est au mal interne qu'il faut s'attaquer immédiatement. Il y a dans l'organisme un corps étranger, qu'il faut faire disparaître, qu'il faut évacuer, qu'il faut détruire.

Quel agent peut être plus puissant à cette fin que le sang, le sang qui est la base du système, le sang qui peut tout.

Mais pour qu'il ait la force d'accomplir cette œuvre, il ne faut pas un sang affaibli, il faut un sang fort, propre, sain, vigoureux, renforcé.

Comment pourrait-on lui donner ces qualités mieux qu'en prenant les Pilules Rouges, le remède régénérateur par excellence du sang, le purificateur sans égal.

Les Pilules Rouges sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la poste, soit au Canada ou aux États-Unis, sur réception du prix, cinq une boîte, \$2.50 six boîtes.

Consultations gratuites, verbales et écrites, par les Médecins de la Clinique Franco-Américaine, tous les jours, excepté les dimanches, de 9 heures du matin, à 8 heures du soir, au No 274 rue Saint-Denis, Montréal, où toutes les lettres doivent être adressées.

